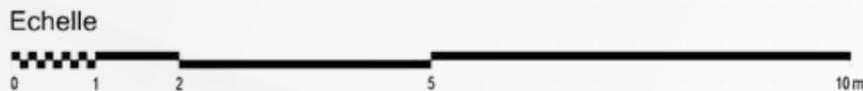




## Penthouse C Etage 01

### SURFACES EN m<sup>2</sup> - PENTHOUSES - 1<sup>er</sup> NIVEAU-

DESIGNATION	PNT C
SEJOUR	51.30
CUISINE	22.98
SUITE	26.60
WC	4.16
DEPOT	3.80
CELLIER	4.08
HALL/DEG	29.81
BALCON	31.67
S.H.O.N.	174.40
CLOISONS INTERIEURES	4.18
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>178.59</b>
<b>SURFACE DEFINITIVE</b> (livret foncier)	.....
LOT .....	..... ETAGE
PARKING	
<b>NOM :</b> .....	<b>DATE D'ACHAT :</b> ... / ... / .....
	<b>DATE surface définitive:</b> ... / ... / .....
<b>SIGNATURE A L'ACHAT:</b>	
<b>SIGNATURE SURFACE DEFINITIVE:</b>	



Nota : Les présents plans sont établis sur la base du permis de construire et pourront subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.

La surface totale de l'appartement n'est pas définitive, cette dernière est appelée à être révisée à la hausse ou bien à la baisse. La surface définitive sera fixée après approbation par un expert géomètre, et la délivrance de l'acte de propriété et du livret foncier.



## Penthouse C Etage 02

### SURFACES EN m<sup>2</sup> - PENTHOUSES - 2<sup>EME</sup> NIVEAU-

DESIGNATION	PNT C
SEJOUR	23.83
SUITE PARENTS	30.13
CHAMBRE 01	18.43
CHAMBRE 02	18.43
SDB 03	4.70
SAS	2.25
HAMMAM	4.18
HALL/DEG	22.08
BALCONS	4.84
TERRASSE	39.80
S.H.O.N.	168.67
CLOISONS INTERIEURES	3.83
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>172.50</b>
<b>SURFACE DEFINITIVE</b> (livret foncier)	.....
LOT .....	..... ETAGE
PARKING	
<b>NOM :</b> .....	<b>DATE D'ACHAT :</b> .... / .... / .....
	<b>DATE surface définitive:</b> ... / ... / .....
<b>SIGNATURE A L'ACHAT:</b>	
<b>SIGNATURE SURFACE DEFINITIVE:</b>	



Un Standing Sur Mesure



Nota : Les présents plans sont établis sur la base du permis de construire et pourront subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.

La surface totale de l'appartement n'est pas définitive, cette dernière est appelée à être révisée à la hausse ou bien à la baisse. La surface définitive sera fixée après approbation par un expert géomètre, et la délivrance de l'acte de propriété et du livret foncier.